



## Assemblée générale de l'AVDC

Samedi 26 septembre 2020 – Séance zoom

**Excusés :** Christian Court, Marinette Tille, Adriana Georgieva, Ana Clara Carelli Neder (chœur Lausanne Résonne), Anaëlle Gregorutti et le chœur mixte de St-Prex, Ensemble Choral de la Côte.

**Excusés du comité :** Alexandre Locatelli et Benoît Dupont.

**35 personnes présentes :** Wally Di Marco, Léonard Monod, Sébastien Doeraene, Valentine Dubus, Frédéric Rod, Jean-Marc Poulin, Adrien Dufey, Alexandre Pican, Alissa Bobillier, Antoine Jaquenoud, Bénédicte Gandois Crausaz, Caiti Hauck, Choeur Crescendo Palézieux, Christiane Zahler, Christine Mayencourt, Claire Benjamou, Corinne Tschumi, Cécile Polin Rogg, Dominique Blancke, Giauluini Marchesi, Isabelle Favre Pralong, Jean-Marc Gerber, Karen Jones, Lise Dutruy, Léo, Marion Breuillé, Marylse Devalloné, Myriam, Nathalie Ciotti, Norbert Cuhat, Patrick Rapin, Pierre Tauxe, Renée Schreiner, Yolande Stocker, Theo Verhoeff, Théodore Gauthier, Urs Bühler.

**Comité présent :** Nicolas Reymond, Romain Mayor, Céline Grandjean, Georges Borno, Marie Reymond et Dominique Tille.

*L'AG commence à 9h01*

### 1) Adoption du PV de l'assemblée du 28 septembre 2019 à Penthaz

Remerciements à Jean-Marc Geber et les chœurs Le Rosey de Penthaz et le chœur mixte l'Aloëttaz pour leur accueil l'année passé. Le PV de l'assemblée du 28 septembre 2019 est adopté.

### 2) Rapport du président

« Chère présidente de la SCCV, chers membres du comité d'A cœur joie, chères et chers représentants des chorales de l'AVDC, chères et chers membres individuels, chères et chers invité-es et invités en vos titres et fonctions,

Cette année a commencé tout à fait normalement, avec la parution d'un à l'unisson optimiste, une assemblée générale à Penthaz tout à fait sympathique et studieuse avec un brillant Lorenzo Donati. Il faisait beau d'ailleurs, aucun nuage à l'horizon. Et pourtant... Voici qu'en fin d'année, une perturbation venant de Chine assombri le ciel. A l'unisson présentant notre séminaire de Château-d'Oex est sous presse lorsque le ciel se couvre, et peu après sa parution, l'orage arrive avec le confinement. Tout s'arrête, on se terre pendant plusieurs semaines, et à notre sortie le monde a changé. Les répétitions reprennent timidement mais nous sommes contraints, comme toutes les organisations culturelles, d'annuler notre séminaire de mai 2020.

Heureusement, les formations ont toutes tenu le coup, à part un module CH II reporté. Le noyau de notre association a pu se faire grâce aux moyens numériques comme la vidéoconférence ou les capsules vidéo. Nous avons donc pu organiser l'examen final le 29 août et cinq finalistes ont réussi leur certificat de direction de chœur. Bravo encore à Dominique Bula, Isabelle Giaouque, Amelia Mirante, Alexandre Pican et Cédric Costantino. Quelques semaines plus tôt, Sylvie Perruchoud et Elsa Bianchi ont réussi également leur Certificat dans le cadre de l'examen final du Master MUSEC.

En décembre 2019, c'est Sébastien Frochoux qui terminait son examen final du certificat supérieur de direction de chœur CH II.

Nous avons dû cette année utiliser de nouveaux termes. Masques, distanciation, plans de protection, désinfection, aération, chaîne de transmission, propulsion de gouttelettes, aérosol, m2, etc... Toutes les conversations étaient teintées orientées COVID.

Essayons de trouver du positif à ces mois de pandémie. Profitons de prendre du recul sur notre pratique et repenser nos structures et nos offres de formations. Je terminerai par deux phrases que Cesla Amarelle a dites lors d'une séance avec les principaux récipiendaires des subventions annuelles pour la culture du canton de Vaud :

*« Il faut repenser et consolider les structures afin que la culture survive à cette période et reviennent encore plus forte »*

*« Il ne faut pas arrêter nos activités mais faire autrement afin de ne pas devoir annuler les manifestations au dernier moment »*

Ces deux phrases m'ont conforté dans mon idée de fédération des chœurs vaudois que nous aimerions mettre en place ainsi que de toutes les réflexions que nous voulons mener avec vous à la suite de cette séance.

Merci de votre attention et bonne suite d'assemblée. »

### **3) Rapports des responsables de domaines**

FICHER D'ADRESSES – *par Marie*

425 membres individuels, soit une diminution de 8 personnes.

45 membres couples, une perte d'un couple.

91 sociétés, donc une société supplémentaire par rapport à l'année passée.

SEMINAIRE DE CHANT CHORAL A CHATEAU-D'OEX – *par Marie*

Cela aurait dû être une année anniversaire avec 40 bougies soufflées dignement. Cependant, le temps n'est pas à éparpiller ses postillons alors le Séminaire a été annulé pour cause de covid-19. Nous fêtons le 41<sup>ème</sup> séminaire avec un spectacle et accueillerons avec joie les participants jeune et plus âgés du 13 au 15 mai 2021 à Château-d'Oex.

CERTIFICAT DE DIRECTION DE CHOEUR (CH 1) – *par Romain*

Cursus de formation complète du certificat non professionnel organisé par l'AVDC.

La classe 2019-2020 était composée de 11 étudiants. Certains cours ont été annulés à cause du covid, mais pour compenser des cours ont été organisés par Zoom et capsules vidéos. Les examens

de juin ont été reportés fin août. Les étudiants qui ont réussi leur Certificat CH 1 sont : Dominique Bula, Isabelle Giauque, Amélia Mirante, Alexandre Pican et Cédric Costantino. Nous les félicitons !

Deux étudiantes en master Musique à l'Ecole de l'HEMU ont aussi obtenu leur Certificat CH1, il s'agit de Elsa Bianchi et Sylvie Peruchoud.

Nous avons mis en place un cours de solfège et de lecture de partitions au piano qui est spécifiquement adressé aux étudiants du CH1. Cela répond à un besoin des étudiants et le résultat est très satisfaisant.

Le professeur titulaire est toujours Romain Mayor, il est secondé dans son enseignement par Dominique Tille et Nicolas Reymond.

#### CERTIFICAT SUPERIEUR DE DIRECTION DE CHŒUR (CH2) – *par Céline*

La formation à la suite du CH1, est le certificat supérieur de chef de chœur 2. Cette formation est suisse donc partagée entre la suisse romande et la suisse allemande.

5 modules étaient aux programmes de la formation durant la saison 2019/2020. Trois étaient organisés par l'AVDC :

- Un module donné par Dominique Tille intitulé « Le chef de chœur en 3D » mettant en lumière le travail du chef de chœur grâce à d'autres arts de la scène tels la danse, le théâtre et les neurosciences. Suivi par 5 étudiants.
- Un module dispensé en février par Pascal Mayer sur la Cantate BWV75 « Die Elenden sollen essen » de Bach interprétée ensuite à l'église St-Laurent de Lausanne avec le Choeur de Chambre de l'Université de Fribourg. Suivi par 7 étudiants.
- Un dernier module aurait dû être donné en mai par Renaud Bouvier sur les 12 Haikus de Valentin Villard. Ce module n'a malheureusement pas pu avoir lieu et est reporté à mai 2021.

De manière générale la formation se porte bien avec un total de 27 étudiants et chaque année de nouveaux étudiants. L'offre est variée.

L'USC s'occupe du suivi des étudiants et apporte une aide financière généreuse. L'AVDC s'occupe essentiellement de mettre sur pied les modules ayant lieu en Suisse romande.

#### FORMATION CONTINUE – *par Dominique*

*Formation vocale en chorale*, l'AVDC soutiens le salaire d'un professionnel qui vient en chorale travailler.

Offre 2020-2021 : Informations sur le site internet [www.choeur.ch](http://www.choeur.ch)

- *Direction débutant* avec Renaud Bouvier, dès janvier 2021, ouvert à tout le monde.
- Le cours de *sofège* organisé pour le CH1 est ouvert à tout le monde (choristes et chef de chœur).
- Cours spécifiques à la *direction de chœur d'enfants et d'école* dès janvier 2021.
- Cours sur le *mouvement* : gestuelle, grandes chorégraphies, répartitions dans l'espace, etc.

#### **4) Présentation des comptes**

Le caissier attire l'attention des participants sur le bénéfice important de l'exercice dû à la subvention du SERAC VD comprenant le séminaire 2019 et au fait que nous n'avons pas eu de dépenses pour 2020, vu la suppression du séminaire de Château d'Oex.

Le poste "Produits" et le poste "Charges d'Exploitation" sont stables par rapport à l'an passé, seul le poste "Charges Cours" diminue vu l'explication qui précède.

Les charges à payer représentent les rémunérations des professeurs du CH 1 payées après la clôture des comptes.

Les finances de l'AVDC sont en excellent état et l'association disposera de liquidités pour des actions futures en faveur de la formation et de l'encadrement des chefs de chœur vaudois.

#### **5) Rapport des vérificateurs et approbation des comptes**

Antoine Jaquenoud lit le rapport des vérificateurs des comptes 2019-2020. Nous remercions vivement les vérificateurs Antoine Jaquenoud et Anne-Marie Schläppi.

Suite à une question, Nicolas Reymond précise que la subvention est donnée par rapport à l'année précédente.

#### **6) Présentation Budget 2020-2021**

L'AVDC a observé un déséquilibre dans son aide aux frais de déplacement par rapport au salaire du professionnel engagé. L'AVDC préfère soutenir les personnes locales et pas des déplacements. L'AVDC propose une subvention de 30% (contre 10% actuellement) aux professeurs engagés à la culture vocale et ne défraiera plus les déplacements. L'assemblée accepte à l'unanimité cette décision.

L'AVDC met sur pied la création d'une bibliothèque sonore pour la mise en valeur du répertoire vaudois. François Perriraz a été engagé pour cette fonction.

L'AVDC crée un « fonds quarantaine » qui a pour but d'aider les directeurs de chœur en situation de quarantaine. L'AVDC met 3000.- de base et tous les chœurs (sur base volontaire) peuvent souscrire à ce fond. Un document avec les clauses et des précisions sur la gestion sera à disposition de toutes les chorales vaudoises. L'argent est restitué aux participants s'il n'a pas été utilisé. L'assemblée accepte cet ajout au budget. Nous remercions Richard pour sa proposition très altruiste et sympathique au soutien des directeurs de chœur.

Le budget 2020-2021 est accepté à l'unanimité.

#### **7) Décharge du comité et du caissier**

1 abstention. Les comptes sont approuvés par l'assemblée.

#### **8) Nomination des vérificateurs des comptes**

Anne-Marie Schläppi et Christiane Prisi sont nommées vérificatrices pour l'année prochaine et Frédéric Rod est nommé suppléant. Nous les remercions vivement pour leur engagement.

Christiane Prisi est nommée suppléante. Nous les remercions vivement pour leur engagement.

## 9) Démission(s) et élection(s) au comité

Alexandre Locatelli a annoncé sa démission.

Le reste du comité actuel continue au comité de l'AVDC.

**Alexandre Pican** se présente car il est présent sur Zoom. Il a terminé sa formation CH1. Il dirige une association Tale of Fantasy composée d'un orchestre et d'un chœur. Il s'intéresse aux liens et à l'union entre les différents chœurs. Alexandre est ingénieur micro-technique à l'EPFL. Sa passion : la musique et la direction chorale.

Le comité est désormais constitué de : Céline Grandjean, Marie Reymond, Benoît Dupont, Georges Bornoz, Dominique Tille, Romain Mayor, Alexandre Pican et Nicolas Reymond (président).

L'assemblée accepte ce comité dans sa globalité et à l'unanimité !

Bienvenue à Alexandre Pican !

## 10) Candidature pour la journée d'automne du 25 septembre 2021

Pas de candidatures proposées. L'AVDC va contacter Les Diablerets qui s'était proposé pour 2021 et la chanson des Hameaux de Payerne qui était prévu pour aujourd'hui.

## 11) Divers et propositions

Après cette AG nous prendrons le temps d'une table ronde pour discuter de l'art choral et de la situation actuelle. Les sujets des débats prévus sont :

- Reprise des répétitions et concerts sous l'ère COVID
- Structure de nos associations faïtières
- Patrimoine musical vaudois
- Idées de formations pour choristes et chef-fe-s de chœurs

L'AG se termine à 10h00.